

Questions orales

Par ailleurs, le ministre pourrait-il dire quelle politique le gouvernement compte adopter à l'avenir? A-t-il l'intention, par exemple, de se fonder sur le rapport Beaver pour établir les responsabilités financières avec les bandes ou compte-t-il le faire avec l'association plus centrale des autochtones de notre pays?

M. Munro (Hamilton-Est): Madame le Président, j'étudie certes le rapport Beaver. Pour ce qui est de la question du député, nous continuerons, en attendant, à appliquer l'ancienne entente de financement portant sur les résolutions des conseils de bandes. Donc, cela n'a pas changé. Il continuera au cours de la période de consultations.

● (1430)

Une des raisons principales du choix de la date du 15 juillet que le député a mentionnée est que j'espérais que les consultations pourraient aboutir à une solution mutuellement acceptable avant cette date. Si les pourparlers se déroulent bien, je crois que cela est encore possible. Sinon, nous devons envisager une prolongation parce que, je le répète, je suis certain que nous pourrions en arriver à une entente.

* * *

[Français]

L'ÉNERGIE

LA DÉCLARATION D'UN MINISTRE PÉQUISTE RELATIVE AU PRIX DU PÉTROLE—LA POSITION DU GOUVERNEMENT

M. Irénée Pelletier (Sherbrooke): Madame le Président, ma question s'adresse au ministre de l'Énergie, des Mines et des Ressources. Étant donné l'étonnante déclaration du ministre péquiste M. Marcel Léger, selon laquelle le Québec devra payer le prix mondial pour le pétrole dans quelques années, parce que l'Alberta devra diminuer, semble-t-il, ses réserves de pétrole à partir de 1985, le ministre peut-il dire à la Chambre si cette déclaration du ministre québécois repose sur des études sérieuses de la situation énergétique?

Une voix: Ce sont des menteurs!

L'hon. Marc Lalonde (ministre de l'Énergie, des Mines et des Ressources): Madame le Président, je pense qu'il s'agit là d'une autre déclaration assez farfelue des ministres péquistes sur la question énergétique. Je crains que le ministre Léger n'ait jamais eu connaissance qu'il existe en Alberta une chose qui s'appelle les sables bitumineux. Il serait peut-être sage qu'il aille y faire une visite. Il constatera que cette province est dotée de réserves énergétiques en gaz et en pétrole sous diverses formes, lesquelles devraient durer encore bien des décennies, et qui devraient être mises à contribution pour servir tous les Canadiens y compris les Québécois évidemment.

[Traduction]

LES TRANSPORTS

L'ACHEMÈNEMENT DU GRAIN—LES CRÉDITS POUR L'INFRASTRUCTURE DANS LE CADRE DE L'AMÉNAGEMENT DU PORT DE PRINCE-RUPERT

M. Jim Fulton (Skeena): Madame le Président, ma question s'adresse au ministre des Transports. A une conférence de presse tenue hier à Vancouver, le sénateur Perrault de l'autre endroit a retranché deux millions de dollars des fonds pour infrastructure qu'avait annoncés le ministre aux fins de l'aménagement du port de Prince-Rupert.

Le ministre confirmerait-il que les chiffres du sénateur ne sont pas exacts et que les sommes affectées sont celles que le ministre avait mentionnées à la Chambre?

L'hon. Jean-Luc Pepin (ministre des Transports): Madame le Président, les chiffres qu'a mentionnés le distingué leader du gouvernement à l'autre endroit sont exacts. Toutefois, il faut ajouter deux millions aux vingt millions qu'il a, je crois, mentionnés pour des aides à la navigation. La différence provient donc simplement du fait que le leader du gouvernement à l'autre endroit n'a pas ajouté ce montant aux vingt millions de dollars qu'il a mentionnés.

M. Fulton: Madame le Président, compte tenu de ce que le sénateur Perrault a dit à la conférence de presse, ne conviendrait-il pas à l'avenir de faire contrôler ces déclarations par un représentant élu de la Chambre?

Des voix: Bravo!

M. Pepin: Madame le Président, j'avais vérifié le document écrit.

* * *

L'ÉNERGIE

LES TAXES CONCERNANT LES RAFFINERIES D'ESSENCE—LES RÉPERCUSSIONS SUR LES CONSOMMATEURS DE MAZOUT

L'hon. Bill Jarvis (Perth): Madame le Président, ma question s'adresse au ministre de l'Énergie, des Mines et des Ressources. Ce dernier a déclaré à mon collègue de Saskatoon-Ouest qu'il discuterait un certain nombre de solutions avec ses homologues des provinces. Outre une hausse de la taxe d'accise sur l'essence, l'une de ces solutions consisterait à taxer les raffineries, ou quelque chose d'approchant, ce qui fait l'objet de conjectures de la part des journalistes.

Le ministre est-il prêt à confirmer que c'est là une des solutions envisagées? Pourrait-il également confirmer qu'une taxe semblable toucherait non seulement les utilisateurs d'essence pour automobiles, mais aussi les consommateurs de mazout domestique et autres produits pétroliers ne servant pas au transport?

[Français]

L'hon. Marc Lalonde (ministre de l'Énergie, des Mines et des Ressources): Madame le Président, je voudrais tout d'abord souhaiter la bienvenue à la Chambre à mon honorable collègue et critique qui a dû s'absenter durant quelques semaines pour cause de maladie. J'espère qu'il siègera avec nous durant de nombreux mois encore.